

CONSEIL MUNICIPAL
17 DÉCEMBRE 2019
19H30 – SALLE DU CONSEIL

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 septembre 2019.

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Michel AUROY

Point 1 – Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la maîtrise de l'énergie auprès du SIPPPEC

COMMERCES

Rapporteur : Elsa PIGEAT

Point 2 – Ouverture dominicale des commerces de détail

CULTURE

Rapporteur : Véronique ROCHER

Point 3 – Fonds de concours pour le fonctionnement des équipements « art vivant » de Saint-Quentin-en-Yvelines

FINANCES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point 4 – Délégation de service public de type concessive relative à la conception, à la construction et à l'exploitation d'un centre aquatique situé à Maurepas – approbation du délégataire et autorisation de signature du contrat

Point 5 – Délégation de service public de type concessive relative à la conception, à la construction et à l'exploitation d'un centre aquatique situé à Maurepas – autorisation de signature de l'acte d'acceptation de la cession de créances professionnelles et de la convention tripartite

Rapporteur : Sylvestre DOGNIN

Point 6 – Avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité – transmission des documents budgétaires

Point 7 – Adhésion au dispositif de paiement en ligne PayFiP titre

Point 8 – Créances éteintes

Point 9 – Décision modificative n°2 – budget principal – exercice 2019

Point 10 – Autorisations de programme et crédits de paiement 2019 – actualisation et création

Point 11 – Portage financier des participations publiques d'investissement dans le cadre du centre aquatique – signature du contrat de prêt relais auprès de la Banque Postale

Point 12 – Acompte sur subvention 2020 – centre communal d'action sociale de la ville de Maurepas

Point 13 – Ouverture de crédits par anticipation – exercice 2020

POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : Pascale DENIS

Point 14 – Protocole d'engagements réciproques et renforcés prolongeant le contrat de ville de Saint-Quentin-en-Yvelines jusqu'en 2022

RÉSEAUX

Rapporteur : Éric NAUDIN

Point 15 – Redevances d'occupation du domaine public dues par les opérateurs de communications électroniques

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Jean-Michel LIGNIER

Point 16 – Indemnisation des personnels municipaux à l'occasion des consultations électorales

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point 17 – Adhésion au CNAS

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Rapporteur : Myriam DEBUCQUOIS

Point 18 – Création du conseil local de sécurité et prévention de la délinquance

URBANISME

Rapporteur : François LIET

Point 19 – Pavillon impasse des Cauterets – désaffectation et déclassement du domaine public communal

Point 20 – Pavillon impasse des Cauterets – procédure de cession

Point 21 – Déclassement par anticipation du domaine public communal de la propriété cadastrée section AD numéro 61P pour une surface d'environ 3 023 m²

Point 22 – Étude de programmation pour la reconstruction de la halle du marché – objectifs et modalités de la concertation

VIE ASSOCIATIVE

Rapporteur : Michel AUROY

Point 23 – Convention salle des fêtes entre la ville d'Élancourt et la ville de Maurepas

Rapporteur : Pascale DENIS

Point 24 – Avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la ville et l'association Maurepas Entraide

DIRECTION GÉNÉRALE

Rapporteur : Éric NAUDIN

Point 25 – Présentation du rapport de la société anonyme d'économie mixte « média de l'ouest parisien » - exercice 2018

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point 26 – Attribution de salles municipales aux candidats aux différentes élections durant les périodes électorales

Point 27 – Demandes de protection fonctionnelle

QUESTIONS DIVERSES

DÉCISIONS